Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 022-212203046-20260427-2026_0026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE SAINT-JEAN KERDANIEL

EXTRAIT du REGISTRE DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 27 avril 2026

Date de convocation :
21 avril 2026

Date d'affichage :
21 avril 2026

Nombre de conseillers :

En exercice	15
Présents	14
Votants	15

L'an deux mil vingt-six, le lundi 27 avril à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAINT-JEAN-KERDANIEL, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de M. Jean-Baptiste LE VERRE, Maire.

Présents : Jean-Baptiste LE VERRE, Maire, Patrick BOURBLANC, Yann FRABOULET, Benoît DUCHEMIN, Claudie LE MÉHAUTÉ, Yoann MOTTAIS, Léa BENITEZ, Sylvain FRELAUT, Damien MACE, Aurélie MARZIN, Marine OLLIVO, Audrey PIERRES, Pascal LEMARCHAND ;

Absents excusés : Magali LISCORNET donne pouvoir à Patrick BOURBLANC

Secrétaire de séance : Yoann MOTTAIS

DCM2026/026 : EXTENSION DE LA FERME AVICOLE DE SAINT JEAN : AVIS

Vote Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

L'EARL la ferme avicole de Saint-Jean, dirigée par Frédéric LE BEGUEC, souhaite présenter un projet d'augmentation des effectifs de poules pondeuses avec la construction d'un second bâtiment d'élevage sur le site situé à Kerbescont à Saint-Jean-Kerdaniel.
Les motivations de monsieur LE BEGUEC sont les suivantes :

- Développer l'activité économique avec une conduite d'élevage qui fonctionne bien
- Répondre à la demande croissante des consommateurs en œufs
- Optimiser les infrastructures existantes, notamment le centre de conditionnement des œufs
- Pouvoir embaucher un salarié et améliorer les conditions de travail

La demande porte sur la construction d'un second bâtiment d'élevage avec jardin d'hiver pour 35 166 emplacements de poules pondeuses qui seront élevées au sol soit une surface totale de 2 581m2 de construction.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DEPLORE la complexité administrative et financière qui pèse sur les porteurs de projet, qui va à l'encontre des objectifs de souveraineté alimentaire affichée par les autorités.**

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Yoann MOTTAIS

Le Maire,
Jean-Baptiste LE VERRE